



Pôle Ville Numérique

AM/LD

N° 20250048

Le Maire de la Commune de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2023 donnant au Maire les délégations par lesdits articles et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n°2023P00201 du 31 mars 2023 donnant délégation à Monsieur Emmanuel MAGDELAINE Adjoint au Maire,

Considérant que la Commune bénéficie du logiciel de gestion des Marchés Publics ;

Considérant qu'il convient d'en assurer la maintenance et la gestion aux utilisateurs ;

Considérant que le contrat 3P arrive à échéance ;

Considérant que la proposition de contrat de maintenance et de gestion soumis par la société 3P Sarl ;

DECIDE

Article 1: de ratifier le contrat de maintenance et de gestion passé avec la société 3PSarl, 130 boulevard de la Liberté, à Lille. Le contrat prend effet à compter du 01 mai 2025 pour une durée de 8 mois soit jusqu'au 31/12/2025. Il sera ensuite renouvelé par année civile du 01 janvier au 31 décembre par tacite reconduction sans pouvoir excéder 4 ans, soit jusqu'au 31/12/2029.

Article 2: Le montant de la redevance annuel est fixé à 6 732€ HT. Ce montant sera révisable par semestre selon l'indice Syntec conformément article 7 des conditions générales. Pour la première année la redevance sera calculée au prorata temporis.

Article 3: Monsieur Nicolas Vandebussche, Directeur Général des Services et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 04 MARS 2025



Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

Emmanuel MAGDELAINE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20250048
Objet :	Contrat de maintenance et de gestion passé avec la société 3PSarl à compter du 01 mai 2025 pour une durée de 8 mois soit jusqu'au 31 décembre 2025.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-04 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	059-215903287-20250304-D20250048-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20250304-D20250048-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20250048.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250304-D20250048-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	254.7 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20250048 Contrat de maintenance st__ 3PSarl.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250304-D20250048-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	8.7 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 mars 2025 à 14h59min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 mars 2025 à 14h59min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 mars 2025 à 14h59min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 mars 2025 à 14h59min39s	Reçu par le MI le 2025-03-04